



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Cambodge

Question écrite n° 64933

Texte de la question

M. Francis Hillmeyer demande à M. le ministre des affaires étrangères quelle analyse il fait de la situation politique au Cambodge, où l'opposition parlementaire dirigée par le député Sam Rainsy est victime de méthodes qui semblent loin des procédés démocratiques en usage dans les États de droit. En particulier, il demande si le gouvernement français peut accepter ces dérives dénoncées par les Nations unies, le Sénat australien, le Département d'État américain et par le Parlement européen, qui ont demandé la libération du député Cheam Channy et le rétablissement de l'immunité parlementaire des trois parlementaires qui soutiennent M. Sam Rainsy, chef de l'opposition cambodgienne.

Texte de la réponse

Le gouvernement français suit avec attention les développements récents de la situation politique cambodgienne. Le règlement de la longue crise politique qui avait paralysé le royaume en 2003 et 2004 est un développement très positif. La France a également salué l'avènement au trône du roi Norodom Sihamoni, dont elle ne doute pas qu'il saura incarner l'unité nationale comme l'a fait avant lui le roi Norodom Sihanouk. Il est exact que certains traits de la vie politique cambodgienne demeurent préoccupants. C'est le cas des très nombreuses actions en justice intentées par des chefs de parti les uns contre les autres : ces procédures alimentent un climat politique conflictuel et traduisent l'insuffisance d'une véritable culture politique des rapports entre opposition et majorité. C'est dans ce contexte que se place la levée de l'immunité des trois parlementaires de l'opposition, le 5 février, et le départ du Cambodge de M. Sam Rainsy. Avec ses partenaires européens, la France a marqué la préoccupation que lui causait cette situation. Nous avons fait valoir que celle-ci n'était pas propice à un fonctionnement équilibré des institutions, au respect des droits de l'opposition démocratique et au redressement d'un pays engagé dans la construction d'un État de droit. Avec nos partenaires, nous avons donc appelé les dirigeants de tous les partis cambodgiens à travailler ensemble dans un esprit de responsabilité et de concorde. Nous demeurons, bien entendu, vigilants quant au fonctionnement des institutions politiques et judiciaires du Cambodge, que nous appuyons par une coopération institutionnelle importante. Ce message politique est régulièrement rappelé aux autorités cambodgiennes au plus haut niveau. Le secrétaire d'État aux affaires étrangères s'y est employé lorsqu'il s'est rendu au Cambodge en mai 2005. Le sujet a été également évoqué avec le Premier ministre cambodgien, à l'occasion de sa visite à Paris le 19 septembre dernier.

Données clés

Auteur : [M. Francis Hillmeyer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64933

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2005, page 4887

Réponse publiée le : 11 octobre 2005, page 9413